

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE MOLSHEIM
COMMUNE DE RUSS**

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 9

Date de convocation : 13 octobre 2011

**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
Séance du 18 Octobre 2011
Sous la présidence de M. Jean-Louis RENAUDIN, Maire**

Assistaient à la séance :

- Mme et MM. Vincent FELDER, Josette ELI, Marc GIROLD, Adjoint au Maire,
- Mmes et MM. Jean-Paul ZANETTI, Muriel GOERGLER, Maurice CHARTON, Gérard GERWIG, Michelle MULLER, Conseillers Municipaux

Absent excusé :

- M. Christophe VALENTIN (procuration à M. Jean-Louis RENAUDIN)
 - M. Bernard PALLOIS (procuration à M. Marc GIROLD)
 - M. Léon WEISSENBARGER (procuration à M. Vincent FELDER)
 - M. François VIDRIN (procuration à Mme Josette ELI)
 - M. René DI MARCO
-

N° 298/11 :

Vente de terrain

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant les difficultés rencontrées pour vendre l'ancienne maison forestière de RUSS et la décision de scinder cette vente en deux parties, l'ancienne maison forestière d'une part, le terrain à bâtir appartenant à l'autre part,

Vu la proposition de M. BOXBERGER et Mlle TROESTLER de se porter acquéreurs du terrain à bâtir,

Vu la division cadastrale établie par procès-verbal d'arpentage réalisé par Monsieur FREY, Géomètre Expert à MOLSHEIM,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 4 procurations),

- décide de la vente à M. Thierry BOXBERGER et Mlle Aurélie TROESTLER de la parcelle cadastrée comme suit :
 - **Section 11, parcelle N° 124 : La Sèche-Côte : 9,98 ares pour un montant de 65 000,00 €.**
- Décide que les frais d'acte ainsi que la commission de l'agence immobilière RIBimmo seront à la charge de l'acquéreur,
- Autorise, en l'absence de M. le Maire, M. Vincent FELDER, 1^{er} Adjoint au Maire, à signer tout acte à intervenir, et notamment l'acte authentique de vente qui sera reçu par la SCP « Philippe CHERRIER & Isabelle KUHN-MAGRET », notaires associés à ROSHEIM."

N°299/10 :

Exploitation forestière : approbation de l'état d'assiette 2013

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier en date du 26 septembre 2011 émanant de l'Office National des Forêts, Agence de Schirmeck, portant sur l'approbation de l'état d'assiette 2013 qui, conformément à l'article 12 de la charte de la forêt communale, prévoit que les propositions d'état d'assiette des forêts communales soient approuvées par délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 4 procurations)

- **APPROUVE** l'état d'assiette 2013 de la forêt communale de RUSS et autorise M. le Maire à signer le document y afférant.

N°300/10 :

Divers et Informations du Maire

- **Attribution d'une subvention pour la participation de l'école à une classe transplantée à KLINGENTHAL**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 4 procurations),

- Décide d'attribuer une subvention de 5€/enfant/nuitée pour la classe transplantée, qui aura lieu à KLINGENTHAL du 6 février au 10 février 2012.

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif 2012.

Pour extrait conforme
Russ, le 19 Octobre 2011
Le Maire :
Jean-Louis RENAUDIN

ORDRE DU JOUR

- 1. Vente de terrain**
- 2. Exploitation forestière : approbation de l'état d'assiette 2013**
- 3. Divers/Informations du Maire**
 - Attribution d'une subvention pour la participation de l'école à une classe transplantée à KLINGENTHAL

FELDER Vincent - Adjoint au Maire	
ELI Josette - Adjoint au Maire	
GIROLD Marc – Adjoint au Maire	
PALLOIS BERNARD – Adjoint au Maire	
VIDRIN François - Conseiller Municipal	
ZANETTI Jean-Paul - Conseiller Municipal	
WEISSENBERGER Léon - Conseiller Municipal	
GOERGLER Muriel - Conseillère Municipale	
GERWIG Gérard - Conseiller Municipal	
DI MARCO René - Conseiller Municipal	
CHARTON Maurice - Conseiller Municipal	
VALENTIN Christophe - Conseiller Municipal	
MULLER Michelle - Conseillère Municipale	